

Il rend compte au Roi d'un engagement qui a eu lieu, le 25, du côté d'Erckelens, avec les rebelles, et dans lequel, entre autres, le seigneur de Villers, grand ami du prince d'Orange, a été pris, et le seigneur de Risoir tué (1).

Liasse 539.

757. *Confession de Jean de Montigny, seigneur de Villers, faite le 5 mai 1568.* Elle est très-étendue, et contient des renseignements d'un haut intérêt sur les moyens pécuniaires du prince d'Orange; sur ses relations avec les princes allemands, la reine d'Angleterre, le prince de Condé; sur ses intelligences dans l'intérieur des Pays-Bas; sur les forces préparées ou rassemblées par lui, etc. On y lit que le prince avait évalué à 200,000 écus la somme dont il avait besoin pour former son armée, et la faire entrer aux Pays-Bas; que la moitié de cette somme devait être fournie par les villes d'Anvers, d'Amsterdam, de Leyde, de Harlem, de Middelbourg, de Flessingue et d'autres villes de Hollande, de Zélande, de Frise, de Groningue, ainsi que par les marchands des Pays-Bas réfugiés en Angleterre; que l'autre moitié le serait par les seigneurs eux-mêmes: le prince fournissait 50,000 florins, M. d'Hoogstraeten 50,000, le comte Ludovic 10,000, le comte de Culembourg 50,000, le comte Vanden Berghe 50,000, le comte de Nieuwenaeer 10,000, M^{me} de Hornes, la vieille, 10,000, etc.; que le landgrave de Hesse et le duc de Saxe avaient promis leur assistance au prince; que le prince avait envoyé en Angleterre, pour engager la Reine à ne point laisser passer le comte de Buren, son fils, lorsqu'on le transporterait en Espagne.—Le seigneur de Villers entre dans beaucoup de détails sur le projet, qu'avait conçu le seigneur de Risoir, de surprendre Bruxelles, et de s'y emparer de la personne du duc d'Albe, et il termine ainsi cette partie de sa déposition: « Protestant, devant Dieu et les hommes, que, s'il sçavoit quelque-ung d'aulture, » présent ou absent, qui se fût entremis en ce fait-icy, et fusse son propre frère, » le déposeroit librement, pour le service du Roy et de Son Excellence; priant » à tant prendre de bonne part ceste sienne advertence et déposition; s'offrant » à tout aulture service à quoy Son Excellence le voudra employer (2). » (*Franc.*)

Liasse 538.

(1) Voy. le texte de cette lettre dans la *Correspondance*, n° CLXX.

(2) Voy. le texte de cette pièce dans la *Correspondance*, n° CLXXI.

758. *Lettre du Roi au cardinal de Granvelle, écrite de Madrid, le 8 mai 1568.* Il répond à ses deux lettres du 19 avril. — Il le prie de continuer la bonne correspondance qu'il entretient avec le duc d'Albe. — Il écrira très-volontiers à l'Empereur, si le cardinal le désire, sur ce qu'on a voulu persuader à S. M. I. que celui-ci était la cause de l'emprisonnement des comtes d'Egmont et de Hornes. — Touchant les affaires personnelles du cardinal, le Roi l'assure qu'en quelque temps que ce soit, il aura un soin particulier de ce que mérite sa personne, sans que rien puisse empêcher la bonne volonté qu'il a pour lui.

Liasse 908.

759. *Lettre du duc d'Albe au Roi, écrite de Bruxelles, le 9 mai 1568.* Il y rend compte de l'entreprise des rebelles sur Grave, et de leur défaite près de Daelhem (1).

Liasse 539.

760. *Lettre de l'Empereur au duc de Saxe, écrite de..., le 11 mai 1568.* Il lui rappelle que, à sa prière, il a intercédé auprès du roi d'Espagne, afin qu'il voulût laisser au prince d'Orange ses États et ses biens. Il espérait que, en attendant la réponse du Roi, ce prince resterait tranquille. Cependant on l'informe, de divers côtés, qu'il s'est joint à un certain nombre de seigneurs et autres gentilshommes, dans l'intention d'envahir les Pays-Bas. — Il engage le duc à détourner le prince de ce dessein, et, au besoin, à s'y opposer : il lui fait sentir combien une pareille tentative rendrait difficile l'obtention de la grâce qu'il espère du Roi. (*Trad. espag. de l'Allem.*)

Liasse 658.

761. *Réponse de l'électeur de Saxe à l'Empereur, écrite de..., le 21 mai 1568.* Il affirme que, dès le commencement, il n'a su autre chose de l'intention du prince, sinon qu'il voulait demeurer très-obéissant au Roi. — Pour sa part, et quoiqu'il ait vu avec déplaisir, ainsi que beaucoup d'autres souverains de la chrétienté et de princes et électeurs de l'Empire, la manière dont on procédait contre le prince aux Pays-Bas, l'Électeur n'a jamais cessé de lui conseiller la paix et la tranquillité, se confiant dans l'intercession de l'Empereur auprès du roi d'Espagne. — Quant aux levées de gens de guerre dont on parle, il n'en sait rien de

(1) Voy. le texte de cette lettre dans la *Correspondance*, n° CLXXII.

certain; mais il ne faudrait pas s'étonner si elles étaient réelles, et ce ne serait pas le fait particulier du prince, mais l'ouvrage de tous les seigneurs et sujets de Flandre, bannis et opprimés dans leurs droits. — Il proteste, au surplus, qu'il n'a aucune part dans le projet d'invasion. — Il termine en disant, pour répondre à l'invitation de l'Empereur de détourner le prince du dessein qu'on lui attribue, qu'il ne doute pas que, si le Roi restitue à celui-ci ses États et sujets, non-seulement il demeurera tranquille, mais rendra au Roi la due obéissance. Et, s'il ne se conduisait pas ainsi, l'Électeur, aidé des autres princes de l'Empire, l'y contraindrait. (*Trad. espag. de l'alem.*)

Liasse 658.

762. *Lettre du Roi au seigneur de Chantonay, son ambassadeur à Vienne, écrite d'Aranjuez, le 26 mai 1568* (1). L'Empereur lui a écrit, et Dietrichstein l'a, de sa part, entretenu, touchant différentes affaires, et, entre autres, celles de Flandre, S. M. I. lui recommandant plus de douceur et de clémence dans le gouvernement de ce pays. — Il lui a répondu, en le remerciant de ses bons avis, mais en lui disant que tout ce qui se fait aux Pays-Bas a pour but l'avantage et le repos de ces provinces, ainsi que d'y conserver et étendre la foi catholique; que, s'il n'avait pas voulu procéder avec tant de justice, les choses y auraient été finies dès le premier jour; qu'il ne doute donc pas que tout le monde approuvera sa conduite; qu'il n'agirait pas autrement, alors même qu'il risquerait la souveraineté du pays, et que le ciel viendrait à tomber sur sa tête (2); que personne ne pourra blâmer le châtiment qui sera fait des coupables. — Chantonay parlera dans le même sens à l'Empereur. — Quant au prince d'Orange, il lui dira, comme le Roi l'a fait à Dietrichstein, qu'il peut assurer au duc Auguste de Saxe que, si ledit prince est trouvé innocent des délits dont on l'accuse, ses biens lui seront restitués, et il en jouira de même que ses prédécesseurs (3).

Liasse 665.

763. *Lettre du Roi au cardinal de Granvelle, écrite d'Aranjuez, le 2 juin 1568*. Il répond à trois lettres, des 5, 7 et 28 avril. — Il est charmé que le

(1) Celui qui a écrit la lettre a mis par erreur 1567.

(2) ... *Y quando por esta causa se aventurassen los Estados, y me viniessen á caer el mundo encima...*

(3) Voy. un extrait de cette lettre dans la *Correspondance*, n^o. CLXXIII.

cardinal continue de correspondre avec le duc d'Albe sur les affaires de Flandre.

Liasse 908.

764. *Lettre autographe du comte d'Egmont au Roi, écrite de Bruxelles, « prest à morir, » le 6 juin 1568 (1). (Franç.)*

Liasse 538.

765. *Lettre du duc d'Albe au Roi, écrite de Bruxelles, le 9 juin 1568.* Défaite du comte d'Arenberg en Frise. Le Roi doit peu s'en inquiéter; le duc prend des mesures pour chasser les rebelles de cette province : ce qui aura lieu pendant l'été. — Les procès des seigneurs présents et absents sont terminés : il envoie au Roi copie des sentences. — Il lui peine dans l'âme que des personnages si considérables, et qui ont été comblés par S. M. des grâces que tout le monde sait, se soient conduits si mal, qu'il ait été nécessaire d'en venir à cette extrémité. — Le mardi, 1^{er} juin, furent décapités, sur le Sablon, dix-huit de ceux qui étaient enfermés à Vilvorde, et, le jour suivant, trois, dont deux avaient été pris les armes à la main, près de Daelhem. — Le samedi, à cinq heures, les comtes d'Egmont et de Hornes furent décapités sur la grand'place. — Le duc a grand'pitié de la comtesse d'Egmont et de ses enfants; il supplie le Roi de leur accorder de quoi vivre, la dot de la comtesse ne suffisant pas pour la soutenir avec ses enfants pendant une année. On tient ici, dit-il, la comtesse pour une sainte femme, et il est certain que, depuis la détention de son mari, il y a eu peu de nuits où elle et ses filles ne soient sorties nu-pieds, pour aller prier dans tous les lieux de dévotion qu'il y a en cette ville. — Selon le duc, le Roi devrait ordonner à la comtesse de se rendre avec tous ses enfants en Espagne, d'entrer dans quelque monastère, où ses filles prendraient l'habit, et de faire étudier ses fils. Il ne croit pas qu'il y ait aujourd'hui sur la terre une maison aussi malheureuse; il ne sait même si la comtesse aura de quoi souper ce soir. — C'a été une chose de grand effet en ce pays, que l'exécution d'Egmont; et plus grand a été l'effet, plus l'exemple qu'on a voulu faire sera fructueux (2).

Liasse 539.

(1) Cette lettre a été publiée par Foppens, dans le *Supplément à Strada*, t. I, p. 261; mais, comme il en a dénaturé l'orthographe, je crois devoir la reproduire littéralement. Voy. la *Correspondance*, n° CLXXIV.

(2) Voy. le texte de cette lettre dans la *Correspondance*, n° CLXXV.

766. *Lettre du duc d'Albe au Roi, écrite de Bruxelles, le 9 juin 1568.*
 Il lui rend compte de ce qu'il a fait pour l'exécution des ordres que le Roi lui donna à son départ, et qui consistaient : à arrêter et à châtier exemplairement les principaux du pays qui s'étaient rendus coupables durant les troubles; à prendre et punir de même les plus coupables d'entre le peuple; à traiter ensuite des moyens de procurer des ressources au trésor; à visiter les boutiques des imprimeurs et des libraires; à instituer des écoles pour les enfants; à faire publier et observer les placards; à régler l'affaire des évêchés; enfin à punir les villes, et à déterminer l'emploi de leurs revenus : après quoi, on parlerait d'un pardon général; mais, avant de le publier, on tâcherait de tirer de quelques personnes, à titre de composition, une bonne somme d'argent. Alors le légat viendrait, et absoudrait ceux qui voudraient jouir du pardon; puis l'inquisition serait rétablie. — Je ne citerai de cette lettre que les passages les plus saillants. — Le duc était toujours en discussion avec le conseil sur l'établissement du 10^e et du 20^e denier. — Quand tous les points prescrits par le Roi auraient été accomplis, il pensait que le pardon général ne devrait plus être différé. — « Ce » peuple, disait-il, est si facile, que la clémence de V. M. lui fera supporter » l'obéissance d'aussi bon gré qu'il la supporte aujourd'hui avec peine (1). » — Il rapporte que, lors des exécutions qui eurent lieu les jours précédents, plusieurs des membres du conseil voulurent quitter la ville. — Pour montrer l'opportunité du pardon général, il ajoute que les exécutions faites ont imprimé dans les esprits une terreur si grande, qu'on croit qu'il s'agit de gouverner par le sang à perpétuité, et que, tant que les sujets auront cette opinion, ils ne pourront aimer le Roi. — Le commerce commence à souffrir, parce que les étrangers n'osent pas confier de marchandises aux négociants du pays, de crainte qu'on ne les confisque. Entre ceux-ci même, il n'y a plus de confiance du frère au frère, et du père au fils. — Le duc pense que, lors de la publication du pardon, il serait à propos que le cardinal de Granvelle vint en qualité de légat, pour rester ensuite avec celui que le Roi chargerait du gouvernement. — Quant

(1) *Este es un pueblo tan fácil, que espero que con ver la clemencia de V. M., haciéndose el pardon general, se ganarán los ánimos á que de buena gana lleven la obediencia que digo, que ahora sufren de malo.*

à l'inquisition, elle serait rétablie dans l'état où elle était avant les troubles (1).

Liasse 539.

767. *Lettre de Martin Rithove, évêque d'Ypres, au Roi, écrite de Bruxelles, le 9 juin 1568.* Il lui donne des détails sur les derniers moments du comte d'Egmont, mort *coram ingenti multitudine hominum gementium et plorantium*, lui transmet la lettre de ce seigneur, et implore sa clémence en faveur de la veuve et des enfants du comte (2). (*Lat.*)

Liasse 538.

768. *Lettre de Gabrio de Serbeloni au Roi, écrite de la citadelle d'Anvers, le 9 juin 1568.* Il lui rend compte de la suite des travaux exécutés pour la construction de cette citadelle (3). (*Ital.*)

Liasse 538.

769. *Lettre du comte de Mansfelt au Roi, écrite de Luxembourg, le 21 juin 1568.* Il est arrivé de Plaisance à Luxembourg le 12 avril. — Malgré tous ses efforts, il n'a pu empêcher le passage des reîtres par sa province : le duc Jean-Guillaume de Saxe l'a traversée avec 3,000 chevaux, le rhingrave avec 1,500, le jeune Bassompierre avec 1,000, Saint-Amand aussi avec 1,000 : ils se sont conduits assez modestement, avec peu de dommage des pauvres sujets (4). (*Franc.*)

Liasse 538.

770. *Lettre de don Juan de Cúñiga au Roi, écrite de Rome, le 25 juin 1568.* D'après les lettres qu'il a reçues de Flandre, il a informé le pape de la mort du comte d'Arenberg. S. S. a ressenti beaucoup de peine de la perte que le Roi a faite d'un si bon vassal, et s'est réjouie d'apprendre qu'il a été si bien pourvu aux affaires de Frise et à celles des autres provinces, que les mouvements des rebelles ne peuvent inspirer aucune inquiétude. — Elle a beaucoup approuvé les sentences publiées contre les absents, et l'exécution faite des prisonniers de Vilvorde. — Depuis, on a dit ici, d'après des nouvelles de Venise, que les comtes

(1) Voy. le texte de cette lettre dans la *Correspondance*, n° CLXXVI.

(2) Voy. le texte de cette lettre dans la *Correspondance*, n° CLXXVII.

(3) Voy. le texte de cette lettre dans la *Correspondance*, n° CLXXVIII.

(4) Voy. le texte de cette lettre dans la *Correspondance*, n° CLXXIX.

d'Egmont et de Hornes avaient aussi été exécutés : « ce dont je crois, ajoute » l'ambassadeur, que S. S. ne se réjouira pas moins (1). »

Liasse 906.

771. *Lettre de la comtesse d'Egmont au Roi, écrite du monastère de la Cambre, près de Bruxelles, le 30 juin 1568.* La misère où elle se trouve, étant devenue veuve avec onze enfants, abandonnée de tous, hors de son pays et loin de ses parents, l'a empêchée d'envoyer plus tôt au Roi la dernière et très-humble requête de son défunt mari (2). — Elle espère de la bénignité et pitié du Roi qu'il permettra que ses enfants s'emploient à son service, lorsqu'ils en auront l'âge : « ce que m'obligerat (lui dit-elle), la reste de mes tristes jours, et » toute ma postérité, à prier Dieu pour la longue et heureuse vie de V. M. (3). » (Franç.)

Liasse 538.

772. *Avertissements sur les affaires des Pays-Bas, pour le service de Sa Majesté, traduits du français en castillan, sans date (... juillet 1568?).* Une note d'un des secrétaires d'État indique que ce mémoire est du conseiller Hopperus. Le garde des sceaux des Pays-Bas donne au Roi des conseils prudents et sages, en lui suggérant l'idée d'accorder un pardon général, d'écrire aux villes des lettres qui les rassurent sur ses intentions, etc. On regrette de le voir approuver le *châtiment exemplaire qui vient d'être fait* (l'exécution des comtes d'Egmont et de Hornes), en déclarant qu'il était entièrement nécessaire.

Liasse 538.

773. *Lettre de la comtesse d'Egmont au duc d'Albe, écrite du monastère de la Cambre, le 3 juillet 1568.* Elle le supplie d'envoyer au Roi la dernière requête de son mari (4), ainsi que la lettre qu'elle y a jointe (5); elle et les siens lui en auront une vive reconnaissance. — Elle lui recommande aussi une requête qu'elle lui fait présenter (6). (Franç.)

Liasse 538.

(1) *De que no creo que holgará menos S. S.*

(2) La lettre du 6 juin, ci-dessus.

(3) Voy. le texte de cette lettre dans la *Correspondance*, n° CLXXX.

(4) La lettre du 6 juin, ci-dessus.

(5) Celle du 30 juin, ci-dessus.

(6) Voy. le texte de cette lettre dans la *Correspondance*, n° CLXXXI.

774. *Requête de la comtesse d'Egmont au duc d'Albe, sans date (3 juillet 1568)*. Elle demande la restitution à ses enfants des biens qui, par succession légitime, doivent leur appartenir. — Elle et les siens, s'il leur accorde cette grâce, « se tiendront la reste de leurs jours obligez prier Dieu pour sa prospérité » et longue vie (1). » (*Franc.*)

Liasse 558.

775. *Traduction d'une lettre en français, saisie dans le pain qu'on apportait à manger à Montigny, à Ségovie, le 14 juillet 1568*. (On la croyait du majordome, ou d'un autre serviteur de Montigny.) Elle contenait le plan de la fuite de ce seigneur. Un Polonais était un des artisans de ce dessein. Il devait aller attendre, à Hernani, Montigny, que ses serviteurs accompagneraient. A Hernani on aurait pris la direction de Saint-Sébastien, où serait prête une chaloupe destinée à conduire les fugitifs à Saint-Jean de Luz. — On examine, dans cette lettre, le jour où l'on pourra exécuter le dessein. Il faut laisser le temps au Polonais d'arriver à Hernani. Le samedi serait un mauvais jour, le concierge (*alcaide*) ayant coutume d'aller, le dimanche matin, voir Montigny entendre la messe. Le dimanche, le peuple se promène presque toute la nuit ; ainsi, il faudra choisir le lundi. On recommande à Montigny de se couper la barbe, et de se défigurer autant que possible.

Liasse 559.

776. *Lettre de don Juan de Cúñiga au Roi, écrite de Rome, le 21 juillet 1568*. Le pape, à qui il a remis une lettre du duc d'Albe, lui a marqué une grande approbation de tout ce que le duc fait aux Pays-Bas. — S. S. lui a communiqué quelques passages d'une dépêche qu'elle a reçue de son nonce à Vienne, et où il est dit que l'Empereur et ceux de son conseil sont très-mécontents de l'exécution des comtes d'Egmont et de Hornes ; que l'on en murmure beaucoup en Allemagne, etc.

Liasse 906.

777. *Lettres du concierge (alcaide) du château de Ségovie au Roi, des 22 juillet et 9 août (1568), sur l'instruction du procès des auteurs et com-*

(1) Voy. le texte de cette lettre dans la *Correspondance*, n° CLXXXII.

plices du projet de fuite du seigneur de Montigny. On y lit qu'un des barreaux de fer de la prison avait été limé.

Liasse 539.

778. *Lettre du cardinal de Granvelle à M. d'Oosterwyck, son bon ami, écrite de Rome, le 26 juillet 1568.* Il lui exprime son regret de la défaite de Frise et de la perte du comte d'Arenberg. — Il espère que la témérité du comte Ludovic ne tardera pas à être châtiée, « puisque ce peu de bon succès le fait si » insolent, que de s'oser camper sur la ville de Groeninghen, avec si peu d'ap- » prestes. » — Il loue beaucoup les dispositions qu'a prises le duc d'Albe (1). (Franc.)

Secrétaireries provinciales, registre n° 2532, fol. 128.

779. *Lettre du licencié Salazar, alcade de la cour, au Roi, écrite de Ségovie, le 27 juillet 1568.* Elle concerne l'instruction du procès contre les auteurs et complices de la tentative d'évasion du seigneur de Montigny.

Liasse 543.

780. *Lettre du cardinal de Granvelle au révérendissime évêque de Namur (2), écrite de Rome, le 31 juillet 1568.* C'a été une grande perte que celle de M. d'Arenberg, mais il espère que le duc (d'Albe) n'aura pas tardé à en tirer vengeance. — Les secours promis au prince d'Orange, en Allemagne et en France, ne l'inquiètent que médiocrement : car, sans argent, on ne fait pas grande guerre, et le prince n'a trouvé, ni à Strasbourg, ni à Francfort, le crédit sur lequel il comptait. — « Sur ma foy, ajoute le cardinal, j'ay grande pitié de ces jeunes » gens, qu'ont voulu entreprendre plus que leur cerveaul ne porte (3). » (Franc.)

Secrétaireries provinciales, registre n° 2532, fol. 132.

781. *Lettre du cardinal de Granvelle au conseiller au grand conseil de Malines Contault, écrite de Rome, le 31 juillet 1568.* Il ne lui convient de

(1) Voy. le texte de cette lettre dans la *Correspondance*, n° CLXXXIII.

(2) Antoine Havet, d'Arras, docteur en théologie, de l'ordre de Saint-Dominique, successivement confesseur et prédicateur de Marie, reine de Hongrie, et de Marguerite de Parme, premier évêque de Namur. Il fut sacré en 1562, et mourut le 30 novembre 1578.

(3) Voy. le texte de cette lettre dans la *Correspondance*, n° CLXXXIV.

retourner aux Pays-Bas jusqu'à ce qu'il y voie les choses plus tranquilles. — Il exprime ses regrets de la mort du comte d'Egmont (1). — Il espère que la mort du bon seigneur d'Arenberg aura été vengée. — Il n'aperçoit rien du côté d'Allemagne, ni de celui de France, qui doive inspirer des appréhensions pour cette année. — Il a appris avec grand plaisir que le service divin se célébrait convenablement en sa cathédrale. — Il répond ensuite à ce que le conseiller lui a écrit sur « la faute qu'il y a d'habitx pour les corraulx (enfants de chœur) (2). » (*Franc.*)

Secrétaireries provinciales, registre n° 2532, fol. 155.

782. *Lettre du cardinal de Granvelle au Roi, écrite de Rome, le 10 août 1568.* Il a reçu deux lettres du Roi, du 12 juillet. Il ne doute pas qu'étant si bon père et si bon prince, le Roi n'ait, comme il le lui marque, ressenti de la peine en voyant arriver, de son temps, des choses qui aient obligé à en venir à de telles extrémités envers des personnes si principales (3). — Il regrette infiniment la perte du comte d'Arenberg, et fait un grand éloge de ce seigneur. — Il se réjouit du succès des entreprises du duc d'Albe contre les rebelles (4). Le duc s'est conduit avec beaucoup de prudence et de valeur, et comme un homme qui, à la guerre, ainsi que dans les autres choses, sait bien son métier. — Le pape a fait de grandes démonstrations d'allégresse, à l'occasion des victoires du duc, spécialement en exercices spirituels. — Il parle longuement de l'état de l'affaire des nouveaux évêchés : on attend à Rome, là-dessus, les propositions du duc d'Albe, mais les événements survenus dans les Pays-Bas auront sans doute empêché le duc de s'en occuper. — Granvelle pense que le premier projet, basé sur l'incorporation des abbayes, doit être exécuté, et qu'il faut casser ce que Madame a contracté avec les prélats et les abbés de Brabant. Il rappelle au Roi « que, entre autres motifs qui le portèrent à faire cette union (outre que, dans les premières années du règne de l'Empereur, quand Glapion était son confesseur, le même projet fut mis sur le tapis, et que les états de Brabant en solli-

(1) Voy. le tome I, p. CLXXV, note 1.

(2) Voy. le texte de cette lettre dans la *Correspondance*, n° CLXXXV.

(3) Allusion à l'exécution des comtes d'Egmont et de Hornes.

(4) Le duc avait livré bataille au comte Louis de Nassau, à Gemmingen, le 21 juillet, et avait mis ses troupes dans une déroute complète.